



CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2024

L'An deux mil vingt-quatre, le douze avril, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h15, salle du Conseil en Mairie, sur la convocation qui leur a été donnée le vingt-neuf mars deux mil vingt-quatre, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Effectif légal du conseil municipal : 29

Nombre de conseillers en exercice : 29

Etaients présents :

M. Christophe LE ROUX, Mme Marie-France LE COZ, M. Jérôme LEMAIRE, Mme. Christelle BESSAGUET, M. Sylvain DUBREUIL, Mme Odile LE CANN, M. Roger CARNOT, Mme Marie DUIGOU, M. Guy DOEUFF, Mme Annie BARRAULT, Mme Marie-José TOULLEC, M. Denis BARGUIL, Mme. Françoise MONNIER, M. Michel LE BERRE, M. Patrice CHAVRIER, Mme Christelle COUTHOUIS, M. Olivier LE BOUETTÉ, Mme. Marie-Hélène NAVINER, Mme. Anne-Laure RIGNAULT, M. Rayan LE CALLOCH.

Etaients absents :

M. René PRAT, excusé a donné pouvoir à M. Denis BARGUIL
Mme Martine PRIMA, excusée a donné pouvoir à Mme. Anne-Laure RIGNAULT
Mme. Florence LE MEUR, excusée au donné pouvoir à Mme. Marie-France LE COZ
M. Arnaud TAERON, excusé a donné pouvoir à M. Jérôme LEMAIRE
M. Romuald FEVRIER, excusé a donné pouvoir à Mme. Marie DUIGOU
M. Gaëtan PRIMA, excusé a donné pouvoir à M. Sylvain DUBREUIL
Mme. Sabrina LOUIS, excusée a donné pouvoir à Mme. Christelle BESSAGUET
M. Frédéric GUELTE, excusé a donné pouvoir à M. Roger CARNOT
M. Vincent BRATZLAWSKY, excusé a donné pouvoir à Mme. Odile LE CANN

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Christophe LE ROUX, Maire.
Le Conseil Municipal a élu M. Rayan LE CALLOCH comme secrétaire.

DEL12.04.2024-016 : Subvention à l'EHPAD « Les Genêts ».

Considérant que l'EHPAD « Les Genêts » nécessite un soutien financier pour faire face à des charges inhérentes au recrutement d'un(e) chargé(e) de mission en vue de l'évaluation de l'établissement par la Haute Autorité de Santé en 2025,

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Décide d'octroyer une subvention de 65 000 € à l'EHPAD « Les Genêts » de Bannalec.

Délibération adoptée à l'unanimité

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Maire,



Christophe LE ROUX